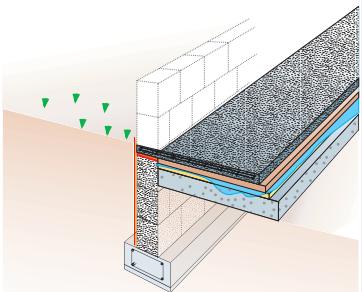


EXEMPLE DE CHIFFRAGE



DALLAGE SUR TERRE-PLEIN

Réalisation d'un dallage sur terre-plein pour l'adaptation au sol d'une maison individuelle de 100 m² de plain-pied, comprenant l'implantation, le décapage de la terre végétale avec stockage à proximité, fouille en rigole, semelle de fondation en béton armé avec béton de propreté, mur de soubassement en aggloméré ciment plein avec étanchéité verticale et arase étanche, canalisation d'évacuation EU-EV, dallage armé avec chape incorporée sur isolant, pare-vapeur, forme en sable et hérisson.

(•••)

Code Batiprix	Désignation ouvrage	Unité	Quantité	Temps total	Déboursé sec
01 02 03 00 003	Implantation	U	0,010	0,060 H	1,77 €
01 07 03 12 004	Décapage	m ²	1,000	-	2,29 €
01 07 21 00 001	Transport et stockage	m ³	0,200	-	2,68 €
01 07 09 09 004	Fouille en rigole	m ³	0,176	0,030 H	5,18 €
01 35 06 03 004	Semelle filante	ml	0,400	0,378 H	17,39 €
01 37 03 06 006	Aggloméré ciment	m ²	0,240	0,298 H	14,21 €
01 37 18 18 003	Chape d'arase	ml	0,400	0,106 H	3,29 €
01 64 24 03 006	Canalisation PVC	ml	0,200	0,050 H	3,49 €
01 49 03 00 018	Hérisson	m ²	1,000	0,700 H	23,96 €
01 49 03 00 003	Forme en sable	m ²	1,000	0,150 H	7,13 €
02 17 03 09 054	Isolant	m ²	1,000	0,120 H	13,99 €
01 49 01 03 006	Film polyane	m ²	1,000	0,080 H	3,75 €
01 49 10 00 003	Dallage	m ²	1,000	0,500 H	31,71 €
01 49 10 00 036	Chape incorporée	m ²	1,000	0,280 H	8,65 €
01 52 01 01 003	Étanchéité verticale (1 ^{re} couche)	m ²	0,240	0,024 H	0,70 €
01 52 01 01 006	Étanchéité verticale (2 ^{de} couche)	m ²	0,240	0,019 H	0,54 €
		Total		2,795 H	140,73 €

PRIX DE REVIENT
140,73 x 1,305 = 183,65 €/m²
(Déboursé sec x coefficient de frais généraux)

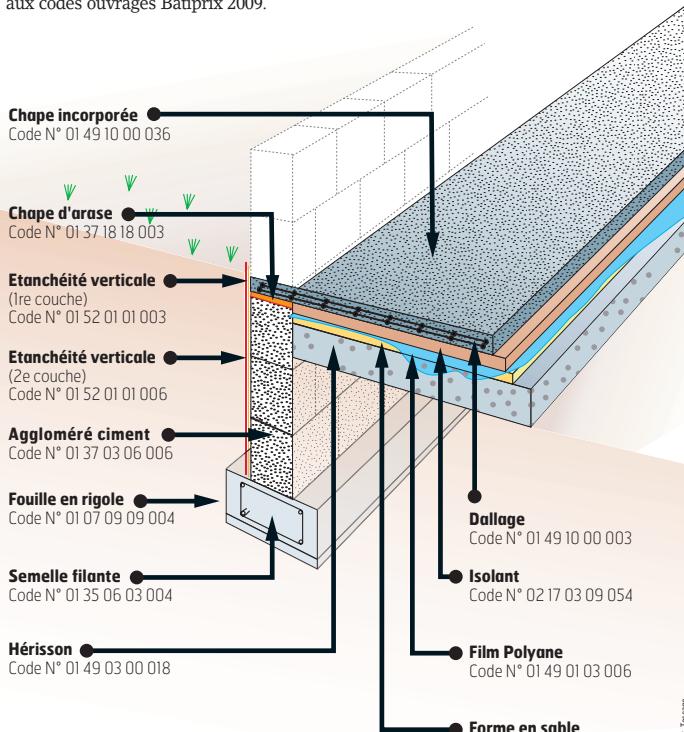
PRIX DE VENTE HT Fournitures et mise en œuvre
183,65 x 1,111 = 204,04 €/m²
(Prix de revient x coefficient bénéfices et aléas)



DALLAGE SUR TERRE-PLEIN

(...)

Pour le calcul des ouvrages nécessaires au dallage sur terre-plein, reportez-vous aux codes ouvrages Batiprix 2009.



DÉC. 2008-JANV. 2009

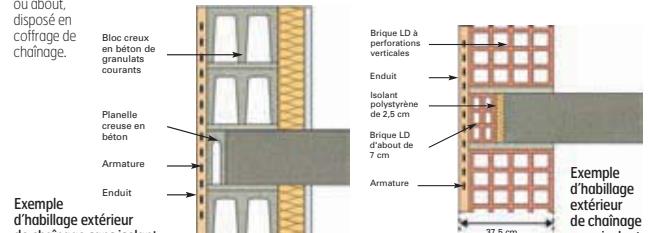
L'Entrepreneur

MAÇONNERIES: JONCTION AVEC UN PLANCHER INTERMÉDIAIRE

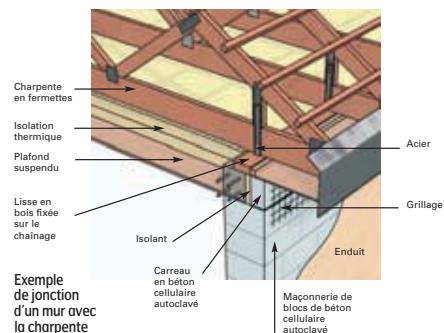
(•••)

Habillage extérieur du chaînage

Afin d'assurer l'homogénéité du support de l'enduit extérieur, on habille la rive de plancher en façade par un élément de maçonnerie de même nature (même matériau, même organisation interne) dénommé « planelle »



Pour réduire les déperditions thermiques par cette rive de plancher, on interpose généralement entre planelle et chaînage un isolant thermique (polystyrène expansé ou mousse de polyuréthane par exemple).



Vous pouvez retrouver ces informations dans le Guide Pratique CSTB «Maçonneries». Pour en savoir plus :

Jonction avec la charpente

Lorsque le plancher du dernier niveau est en béton, son appui doit satisfaire aux mêmes prescriptions qu'un plancher intermédiaire. Généralement, la charpente prend alors appui sur le chaînage et sur la rive de plancher et est fixée sur cette structure. Lorsque le plancher est à base de solives en bois ou en acier, celles-ci doivent être fixées dans le chaînage horizontal, par exemple par l'intermédiaire de lisses en bois et/ou de sabots en acier (voir norme NF EN 845-1). Dans la solution courante d'une charpente en acier du type « à fermettes », celles-ci doivent être fixées au chaînage de couronnement, du mur sur lequel elles prennent appui, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une lisse en bois ancrée dans le béton de chaînage.

L'Entrepreneur